



Montfaucon

Novembre 2021

Infos

Editorial

MONTFAUCON : commune riche ??

Ce leitmotiv, comme moi, vous l'entendez.

Moi, à ma place, je l'entends sans doute plus que vous.

Je le trouve lassant. Mais sur quoi ces « déclarants » étayaient-ils leur certitude ?

Est-ce le prix du foncier ?

S'il y a des produits immobiliers de fort belle facture, donc à prix de cession élevé justifié, ... il y a aussi des maisons qui se vendent à des prix tout à fait raisonnables.

Quelques parcelles à construire ont été cédées à un prix relativement élevé, celui-ci était justifié par une situation géographique exceptionnelle.

Par contre, nombre de terrains sont vendus à un prix pratiqué à FONTAIN ou à NANCRAÏ ... entre autres ...

Cette image fait que des habitants potentiels se détournent de MONTFAUCON considérant que la commune est « inaccessible » et cela sans le vérifier !

Est-ce le revenu de nos habitants ?

Le fait que notre commune est résidence de cadres, de professions libérales de haut niveau, à importantes responsabilités, mais aussi de chefs d'entreprises importantes, classe statistiquement notre commune dans le tout petit peloton de tête des communes franc-comtoises à haut revenu moyen par habitant.

Est-ce une tare communale ? Non.

Sachant qu'au sein de notre village, il y a aussi des familles qui « comptent chaque mois », des retraités à faibles revenus, des jeunes qui « rament »....

Au niveau communal, nous n'oublions pas. Et ceci comme dans beaucoup de territoires qui nous entourent.

Est-le budget communal ?

Nos capacités budgétaires, bien que raisonnables, sont limitées, alimentées essentiellement par l'impôt.

D'aucun, Etat notamment, mais aussi Département, Communauté Urbaine, considère (par des critères propres) que la pression fiscale n'est pas assez élevée

au regard de la capacité contributive de nombre de familles. Ils appellent cela l'effort fiscal.

Il est vrai que nous sommes classés, au niveau du Département, dans les tous derniers du tableau.

Ce classement, de commune riche !!!, nous pénalise très fortement au niveau de la Dotation de Fonctionnement de l'Etat (celle-ci fond chaque année comme neige au soleil !!!), au niveau du taux des aides du Département et de la Communauté Urbaine.

C'est un fait, mais nous le gérons clairement, respectueux en matière de pression fiscale des familles les moins aisées.

Alors cette image, dans les aspects ci-avant, de commune riche est lassante !!

Si notre commune est riche, c'est par son environnement exceptionnel, sa vie associative fourmillante d'idées, d'actions et de bénévoles.

En une phrase, « la richesse de vivre ensemble ».

Cela, défendons le avec fierté.

Pierre CONTOZ

Maire

Charlotte,

Victime d'un terrible accident de la route, vendredi 22 octobre, alors qu'elle venait de quitter le CHU après ses activités universitaires, Charlotte MENEVEAU n'est plus.

De très nombreuses familles du village ont témoigné à Nathalie et Nicolas ses parents, à Margaux sa sœur, à Jules son frère, leur peine, leur affection.

Charlotte aura passé sa belle, brillante mais courte vie de 25 ans, au village où elle résidait encore avec ses parents : l'école, le catéchisme, les études, les copines, les copains, la famille ...

Ensemble, nous pouvons être fiers qu'elle repose en notre terre.

Nathalie, Nicolas, Margaux, Jules remercient toute la communauté villageoise pour les attentions peinées, pour les soutiens reçus.

MONTFAUCON et la protection

Le mois dernier, deux outils de protection des espaces naturels étaient présentés. Focus sur les deux derniers qui concernent notre commune.

Arrêté de protection de biotope

L'objectif de cet outil est de prévenir la disparition des espèces protégées (animales non domestiques ou végétales non cultivées) par la détermination de mesures de conservation de biotopes nécessaires à leur alimentation, à leur reproduction, à leur repos ou à leur survie.

Deux sites sont concernés sur la commune :

- la corniche calcaire du Fort de Montfaucon (2010 – Environ 4,9 ha) protégée en raison de l'habitat qu'elle constitue pour le faucon pèlerin, tichodrome échelette et autres oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes et plantes dont la liste est fixée par arrêté préfectoral. Dans ce biotope rupestre, il est interdit de faire usage du feu, de réaliser des constructions (sauf abris pour animaux)... et, du 15/02 au 15/06 d'utiliser des moteurs thermiques, de pratiquer l'escalade ou encore de survoler le site à moins de 150 mètres.
- une toute petite partie du Marais de Saône (2019 – 1,76 ha), bande étroite située sous la D464 au sud de la rue de la Pérouse en limite de commune avec SAÔNE. De la même manière, un arrêté préfectoral établit la liste des vingt espèces ciblées (tritons, sonneur à ventre jaune, dicrane vert...) et interdit certaines activités comme le camping, la circulation des véhicules à moteur, l'utilisation d'herbicides sur les infrastructures de transports....

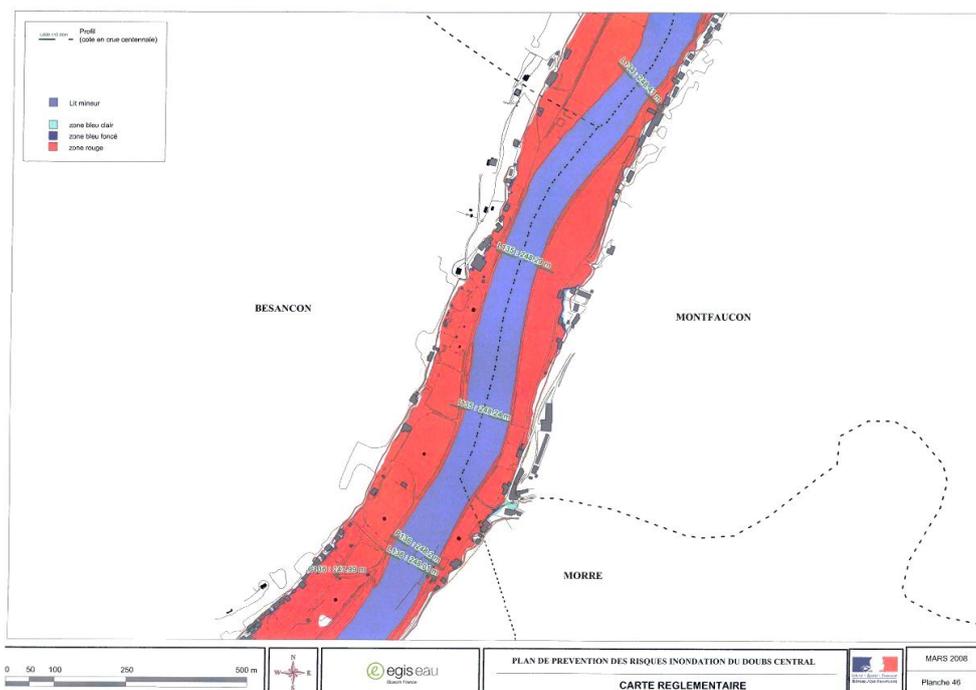
Plan de prévention des risques inondation (PPRI)

Approuvé en 2008 par arrêté préfectoral, le PPRI du Doubs central est destiné à *contrôler et réglementer le développement de l'urbanisation en zone inondable et à préserver les champs d'expansion des crues, pour une crue centennale de référence, afin de ne pas créer de nouvelles situations à risques pour les personnes et les biens* (Préfecture du Doubs).

Il est constitué d'une note de présentation, d'un plan de zonage réglementaire (voir extrait ci-dessous) et d'un règlement qui identifie trois niveaux de risques fonction du croisement aléas / enjeux. Une zone rouge interdit toute construction, une zone bleu foncé est inconstructible mais autorise l'extension limitée des constructions existantes et une zone bleu clair, constructible avec des prescriptions visant à protéger les biens et les personnes du risque inondation.

Exemple de cartographie du zonage réglementaire du PPRI à MONTFAUCON

Source : https://www.doubs.gouv.fr/content/download/7812/49962/file/carte_reglementaire_46.pdf



Le code de l'environnement prévoit diverses infractions propres au non-respect de ces espaces protégés. Ainsi, si une atteinte portée au site de la corniche calcaire peut être sanctionnée par une simple amende, la modification du Belvédère du Fort sans déclaration peut être punie d'une peine d'emprisonnement !

Des protections plus générales se superposent à ces périmètres : le statut de protection des certaines espèces de faune et de flore implique, par exemple, une protection générale de l'habitat qu'elles exploitent. Ainsi une simple haie, en ce qu'elle est susceptible de constituer un lieu de repos, d'alimentation, de reproduction d'un rouge-gorge (espèce protégée) est elle-même protégée par la nature même de sa fonction. Cette protection implique toute interdiction d'altération de ce milieu de vie.

De la même manière les activités qui impactent les cours d'eau / zones humides sont réglementées : réaliser des travaux qui modifient leur aspect / fonctionnement nécessite une autorisation préalable.

Les espaces naturels de MONTFAUCON sont également protégés par d'autres dispositions réglementaires qui ne relèvent pas du code de l'environnement (Périmètre des Monuments historiques, périmètre de protection du captage d'eau de la Source d'Arcier, règles du plan local d'urbanisme, code forestier...).

Cet état des lieux témoigne de la valeur du patrimoine de notre commune.

Afin de protéger cette biodiversité et dans le respect des textes, il convient donc de s'informer auprès des services déconcentrés de l'État ou de la mairie avant accomplissement de tout projet.

B. D., pour le comité consultatif ENVIRONNEMENT

MOBILITES DOUCES : ÇA AVANCE AU NIVEAU DU PLATEAU !

Dans la suite des travaux du comité consultatif sur les Mobilités, et à l'initiative de la municipalité de Montfaucon, une réunion de concertation sur le thème des Mobilités douces a rassemblé le 15 octobre dernier : les représentants de toutes les communes du Secteur Plateau, 2 Vice-Présidents de GBM et les services techniques GBM et Ginko.

La réunion, très constructive, a permis au secteur Plateau :

- D'exposer le souhait d'un plan global de pistes cyclables, dans lequel la liaison Montfaucon-Saône est notée comme prioritaire ; ainsi que la nécessité d'une étude des liaisons possibles avec Besançon.
- De demander une réelle concertation avec GBM et la Région sur l'utilisation accrue du TER ;
- De souligner la nécessité de parking-relais 'multi-modal', notamment à la gare de Saône.

Mais aussi d'entendre le volontarisme de l'agglomération sur ce sujet, et la mobilisation de Ginko pour répondre aux demandes du Plateau (horaires, lignes plus directes, tarif adapté pour les collégiens...).

GBM reste décideur sur la priorisation des travaux, le planning, le budget ... mais assurément, le diagnostic est partagé : il faut développer les mobilités douces, et investir massivement dans les infrastructures !

Vincent GIRARD Adjoint à
l'Environnement, la Démocratie participative
et la Mobilité



AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2021

Secrétaire de séance : Alain RICHARD

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables :

- Jean-Louis POSSIEN : pose d'une clôture et de trois portillons
- Hervé TOURNOUX : pose d'un bardage
- Damien SERRETTE : construction d'une piscine

Renoncements au droit de préemption urbain. Elles ont concerné :

- Une maison sur terrain de 1 730 m², zone UB impasse du Mont Blanc
- Une maison sur terrain de 2 503 m², zone UB, rue de la Vue des Alpes

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Décision budgétaire modificative a été prise pour passage d'écriture patrimoniale

Cession de l'épaveuse : déclassée, elle a été cédée (pièces détachées) pour 100 €.

Remboursement de trop perçu de 1 188 € à Groupama sur sinistre

Convention annuelle avec la fourrière de la SPA (0,50 € /habitant) est acceptée et un lecteur de puce sera acquis.

Bilan du Trail Solidaire : le conseil en a pris connaissance avec intérêt. Le bénéfice a permis le versement, par le Football-Club, de 3 210 € à l'ADAPEI.

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Ruche d'automne. Les tarifs seront les mêmes que la ruche d'été.

Rythmes scolaires à la rentrée 2022. Ce lourd dossier, bien préparé par la commission, a fait l'objet d'une longue présentation par l'Adjointe, occasionnant un débat riche et consensuel. La méthode de concertation, avec présentation de 2 options, mais aussi la procédure de décision finale après consultation (avis simple) des parents, ont été validées.

AFFAIRE DE PERSONNEL

7 agents (titulaires, contractuels ou apprentis) bénéficieront de l'augmentation du SMIC horaire, décidée par le gouvernement. L'incidence budgétaire sur un an est de 2 516 €.

AFFAIRE AGRICOLE, D'ESPACE NATUREL ET FORESTIER

Abattage des bois prévu au programme forestier Après recherche compliquée, un marché est passé avec l'entreprise Merialdo de Naisey-les-Granges.

Entretien des 5 parcelles non louées. L'entreprise TA LECLERC de 25440 Charnay

Marché de plantations et création d'une allée dans le quartier de la Machotte. L'entreprise ALBIZZIA est retenue pour un montant de 13 576 € TTC.

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT-DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Vincent Girard a présenté le compte-rendu de la réunion de secteur tenue avec les élu.e.s de GBMétropole

Après présentation dans Montfaucon Infos, le projet a entraîné 12 avis-remarques adressés par mail, 12 avis pertinents quasi tous soutenant le projet : réponses seront adressées par mail également aux auteurs.

BD : *craintes au quotidien, chemin des Vignes, les incivilités routières en question.*

GB : *quelques observations sur des problèmes de visibilité à divers carrefours*

IT : *signale les grandes vitesses (rodéo presque) dans cette rue en direction du Belvédère*

PP : *souhaite intervention rue de la Pérouse (cf obstacle ralentisseur du chemin des Vignes)*

AN : *suggère d'étendre la mesure... et pourquoi pas sur tout le village.*

OP : *signale les grandes vitesses (rodéo presque) dans cette rue en direction du Belvédère*

VM : *signale les incivilités, le transit dont poids lourds, souhaite interventions rue du Comté de Montbéliard*

PS : *souhaite interventions sur rue du Comté de Montbéliard, et informations sur les travaux en cours avec GBM/mobilités*

PP : *en étant très réservé, conteste la mesure et (à juste titre) l'incidence sur la pollution. Demande respect (déjà) du 50, soutient voies partagées avec cyclistes, rappelle le besoin de piste cyclable Montfaucon-Saône et quelques autres aménagements sur le village.*

JLB : *signale les grandes vitesses (rodéo presque) qui débutent rue du Belvédère et souhaite des mesures physiques sur l'itinéraire.*

DS : *demande zone 30, rue du Comté de Montbéliard entre Combe de Maux et Vierge*

MC : *signale des insécurités routières quartier de la Sablonnière et demande plateau-ralentisseur au carrefour Paix-Sablonnière*

AFFAIRES DE PATRIMOINE

Partenariat avec le Souvenir Français. Après la belle restauration du Monument aux Morts, et conformément aux engagements pris, le Souvenir Français recevra une aide de 500 € et le remboursement de frais engagés 71,24 €. La commune cotisera annuellement à cette association patriotique pour 20 € / an. Autorisation est donnée pour collecte devant la porte du cimetière à la Toussaint.

Convention avec l'association Le Château. Dans le cadre de cette convention, l'association recevra au titre de 2021, l'aide de 3 500 €, et 1 691 € de frais engagés.

AFFAIRE D'URBANISME – BATIMENTS

Site Patrimonial Remarquable (SPR). Rendue obligatoire par la loi, cette commission commune à BESANCON et MONTFAUCON, est créée par GBM - instance de gestion du SPR (ex AVAP-ZPPAUP).

Travaux. Plusieurs décisions ont été prises dont acquisition-installation de 3 défibrillateurs à installer comme projeté, salle d'accueil / stade – parvis de l'église - salle L. Lumière .

Extension cimetière :

- Le marché d'extension proprement dit de GBM a été attribué à l'entreprise ALBIZZIA pour un montant TTC de 227 393 €, la commune apportant un fonds de concours de 97 747 €.

A ce stade le marché communal de pose des caveaux-cavernes infructueux est à renégocier.

- A la demande de la commune, 600m² détachés de la parcelle ex-Taillard, rue du Comté de Montbéliard, sont achetés par l'Etablissement Public Foncier qui assurera le portage.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

FPIC. Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales versé en 2021 par GB Métropole à la commune s'élève à 21.277€.

Aide aux communes. Le conseil est favorable à la signature de la convention d'évolution du service d'aide aux communes proposé par GBM.

Travaux de voiries sous compétence GB Métropole

- Travaux en cours ou programmés :

Le quai bus-TC du quartier des Fours à Chaux a coûté 92 950 € TTC totalement pris en charge par GBM.

Le devis d'élargissement du trottoir (doublement) devant l'école, réalisation pendant les vacances scolaires de Toussaint) s'élève à 30 000 € TTC, la commune participant à hauteur de 12 500 €.

Le nouveau revêtement (enrobé) de la rue de la Vierge, entre Henri II et Vignerons sera réalisé pendant les vacances scolaires de Toussaint pour un coût de 31 560 € TTC , totalement pris en charge par GBM.

GBM fournira les panneaux nécessaires à l'identification réglementaire de la zone 30 décidée, et les panneaux matérialisant les voies cycles-voitures partagées.

- Travaux envisagés et à confirmer par GBM en 2022 :

Bitumage de la Principauté d'Orange entre les n° 7 et 8

Enrobé rue de la Falaise entre Principauté d'Orange et Clos des Charmes.

Enrobé impasse Cheverue après restructuration du réseau d'assainissement.

Plateau-ralentisseur rue du Comté de Montbéliard (RD 146) au carrefour avec Grandes-Terres – Belvoir.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE COMTE-OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES (CBNFC-ORI).

Elle a eu lieu le 28 Septembre dernier à Flagey, dans la ferme Courbet superbement restaurée.

L'occasion de retrouver physiquement tous les administrateurs de cette structure dont la commune est membre fondateur.

15 salariés, un budget de plus d'1 million d'Euros, et des actions nombreuses pour connaître, inventorier, suivre la flore et la faune invertébrée de notre région.

Avec de nombreux succès, dont l'emblématique Saxifrage œil de bouc dont il ne restait plus que deux sites en Europe alors qu'ils étaient plusieurs dizaines il y a 100 ans, et dont la préservation est passée par la récolte de graines, leur tri, leur conservation, puis leur culture en jardin botanique, avant acclimatation, et enfin leur plantation sur plusieurs sites anciennement connus de présence de cette jolie fleur.

Plusieurs milliers de plants, avec parfois un taux de reprise de 98 % ... qui laisse présager une future multiplication naturelle.

Inventorier la richesse de notre région réserve parfois de belles surprises, telles cette autre Saxifrage (*Saxifraga giziana*) qui n'existe que sur un seul site au monde... dans le Jura.

Elle fera sûrement l'objet d'une préservation et multiplication identique à sa cousine œil de bouc dans les années à venir.

Tout cela peut paraître loin des réalités quotidiennes, mais connaître et préserver le monde dans lequel nous vivons est une étape importante pour l'harmonie de toutes les formes de vie sur la planète.

Pour tout savoir sur l'activité du Conservatoire Botanique, n'hésitez pas à visiter son site : www.cbnfc-ori.org ou ses pages sur les divers réseaux sociaux.



Saxifraga giziana

Laurent JEUNET, Conseiller municipal, représentant de la commune.

PAROLE LIBRE DES ELUS

Quel avenir pour nos forêts ?

La surface communale de Montfaucon est boisée sur une grande partie.

Ces forêts sont variables en qualité, avec des zones de taillis pentues difficiles à exploiter, mais également des parties de futaie (Epresses, Jonquilles ...) plantées d'arbres parfois centenaires, voire pour certains bicentenaires, parcourues de nombreux sentiers de randonnée.

Ces dernières années ont vu sécheresses et canicules se succéder et mettre à mal nos forêts : mortalité importante des Epicéas, des Frênes, mais aussi d'essences plus nobles telles que les Hêtres qui souffrent fortement.

Faut-il dans ces conditions continuer à exploiter (couper et vendre) les grands arbres de nos forêts qui ont survécu à ces épisodes climatiques violents ? Ou les laisser vivre, abriter faune et flore qui en dépend, nous offrir leur ombre apaisante lors de nos ballades, et répandre leurs gènes de champions qui leur ont permis de survivre afin de préparer la forêt de demain qui devra être adaptée à ces contraintes de chaleurs extrêmes ??

Affouage et bois de chauffe doivent être maintenus. Ils sont une solution pour se sortir de la dépendance au pétrole. Mais l'exploitation traditionnelle des grands arbres nous invite à nous questionner sur ce que nous voulons transmettre aux futures générations.

Laurent Jeunet (liste Vert(s) l'Avenir)

Faire ensemble

L'ancienne municipalité s'y était engagée en validant l'étude de faisabilité, l'opération de réhabilitation de la salle des fêtes est en cours de réflexion avancée.

Construite il y a plus de 40 ans, l'actuelle salle polyvalente a vieilli. Elle ne répond plus aux attentes des habitants, tant sur le plan fonctionnel que sur l'aspect technique. Elle n'est plus aux normes environnementales en vigueur, c'est le bâtiment le plus énergivore de notre commune. Un point positif dans l'étude, sa situation géographique est la mieux adaptée en étant au centre du village. Cela semble primordial dans le cadre du projet à construire.

Ce projet sera une opération phare, destinée à poursuivre la modernisation et l'aménagement de ce quartier. Nous voulons que cet équipement s'inscrive pleinement dans une démarche environnementale et participative.

Avec l'ensemble des associations, mais aussi l'ensemble de la population, nous aurons à cœur de construire un projet ambitieux et fonctionnel.

Souhaitons que la mobilisation autour de ce projet soit réellement représentative, ce qui n'a pas été toujours le cas lors des derniers sujets traités.

Hervé TOURNOUX

Expérience et ambition pour vivre ensemble

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



Pas de smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerne les habitants

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

N°1 en France

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

ULTIME JOURNEE SCOLAIRE LORS DES JOURNEES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des échanges avec l'association Le Château, la classe de Madame Fabienne VINCENT a pu bénéficier d'une visite commentée par Mme Michèle QUEUCHE, guide-conférencière de l'association.

Les élèves racontent :

« Mercredi 22 septembre 2021, nous avons fait une sortie au château pour connaître son histoire.

Madame Queuche, professeure d'histoire, nous a montré le château et ses différentes parties comme le donjon, l'église, les caves, les puits, le four qui était payant, la fontaine, les arcs de portes....

Sur la carte, on a vu l'emplacement de l'ancien château construit par Conan. C'est le seigneur Amédée III qui a construit le nouveau. Le village est juste à côté.



Il y avait les remparts où on pouvait tirer avec un petit canon, une meurtrière...



Sur le donjon, on voit les restes des étages grâce aux pierres. Il y avait la cuisine, la chambre du seigneur et l'étage des gardes. Les enfants étaient surveillés par les gardes.

La sortie au château nous a appris de nouvelles choses et on a bien aimé.

Nous remercions Madame Queuche »

EN OCTOBRE – ELECTIONS A L'ECOLE

Le 8 octobre, élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Jennifer SAUGET, Frédéric LAITHIER, Alexandra BAQUEREY, Adrien MOTTELAY, Fouad DAHMANI et Mélanie TURPIN ont été élus titulaires.

Nadège NOMMAY, Laetitia MAREND, William QUINTY, Marie MAZEROLLE et Alexandra MAITRE ont été élus suppléants.

Félicitations aux parents élus, installés le 18 octobre dans leur fonction de représentants lors du 1^{er} conseil d'école de cette année scolaire.

Le 19 octobre, élections du conseil municipal des enfants :

Victoire BITTARD et Gauthier SUSBIELLE (CE1) ; Charlie ALDEBERT et Marie BLANDIN (CE2) ; Capucine DALLE et Léo LINIGER BEY (CM1) ; Léo DE SOUSAS DIAS et Juliette SUSBIELLE (CM2) ont été élus titulaires
Emile BRAILLON et Maëlle SAURET (CE1) ; Paul BELOT et Louise GEROSA (CE2) ; Mila BERRICHE et Augustin CUENOT (CM1) ; Héroïse HAMADI et Loïs MINARY (CM2) ont été élus suppléants.



Proclamation des résultats sous les applaudissements.

Félicitations aux enfants élus, remerciements à tous les candidats, à tous les enfants de l'école pour leur contribution à cet acte démocratique.

Rendez-vous sera pris en novembre pour construire de nouveaux projets avec les enfants.

PARENTS, ENFANTS, ADOS, DÉCODONS ET APPRIVOISONS NOS PEURS

Le 5 octobre, pour cette soirée consacrée aux peurs de tous les âges et de tous les temps, la grande crainte des organisateurs a été de devoir refuser du monde et à l'opposé que la salle soit vide.

Au final la participation a été très honorable pour une première. Pas loin d'une quarantaine de personnes dont un groupe d'élèves de 1^{ère} de la MFR et des spectateurs de communes voisines.



Fort de son expérience, de sa maîtrise du sujet, Gérard Vallat, psychothérapeute, a su captiver son auditoire.

Nous remercions l'Association des Familles et le FCMMGV, partenaires de cette soirée.

C. PETER, Adjointe

GUILLAUME BLANDIN AU MARATHON DES SABLES

Une édition particulière à bien des égards...

Arrivés sur place, la traditionnelle vérification de tout le matériel obligatoire !

C'est officiel mon sac est pesé, je pars avec 8,560 kg sur le dos, sans compter l'eau.

Si c'était à refaire, j'ajouterais un matelas compact car les mecs ne s'amuse pas à monter les tentes sur un tapis de billard!



La chaleur insoutenable (56 degrés dans les dunes durant la deuxième étape et moins de 5% d'humidité dans l'air) et donc la gestion de l'eau et du sel auront été les composantes les plus compliquées à gérer cette semaine, la demande d'une bouteille supplémentaire occasionnant une pénalité de 30 minutes...

Très bien la première journée, je suis tombé malade le lendemain et j'ai dû gérer ma 2^{ème} étape pour rester en course. La forme est revenue pour la suite de l'épreuve.

Durant la course et sur le bivouac, ce fut l'hécatombe toute la semaine. Au départ 8 dans la tente, nous avons fini à 3 suite aux abandons successifs. Une petite déchirure de voir partir chaque jour des compagnons avec qui le feeling est tout de suite passé, et qui depuis sont devenus des amis. 5% d'abandons d'habitude, 53% cette année... ces chiffres à eux seuls permettent de se faire une idée de la difficulté de cette édition.

Je garderai aussi en tête l'image de jeunes enfants en claquettes qui ont couru quelques km avec moi au milieu de nulle part, sourire aux lèvres, magnifiques.



Cette course est magique, extraordinaire, elle ne ressemble à aucune autre. Elle est pleine de surprises aussi par sa longueur (230 km). On peut être largué un jour, et dans la forme de sa vie le lendemain.



Marathon épuisant, pour Guillaume... qui n'en restera pas là... après avoir repris un peu de poids..

UN AUTRE MARATHON

Bien connu dans notre village, Dominique CHASSAING vient de participer à la 6^{ème} édition du « Rallye photo de Besançon », véritable marathon de la photo organisé par l'Association GRAIN D'PIXEL.

Le dénivelé ou les km parcourus pendant 4 heures, ce sont en fait 4 défis proposés aux 25 participants sélectionnés; exemple : « Prends le temps au musée du Temps ».... ce qui inspira particulièrement Dominique. Les concurrents ont en effet une heure pour « sortir » une image comme disent les photographes. L'œil attentif et disponible dans les différentes salles du musée, il identifie l'ambiance et la lumière autour des montres-goussets ... deux personnes émerveillées par cette vitrine... l'image semblait magique !

Quatre ou cinq déclics pour obtenir une belle composition et voilà le résultat !!!



...lui permettant de remporter 2 des 4 défis.

« La difficulté ce n'est pas de faire des prises de vue, c'est de choisir des symboles parlants » car une seule photo doit être donnée au jury....

Bravo Dominique, souvent sollicité comme Jean-Claude pour l'illustration de MONTFAUCON INFOS : de vrais marathoniens de la photo... des artistes !

<https://grain-dpixel.fr>

Alain RICHARD

MONUMENT AUX MORTS : UN MONUMENT BIEN VIVANT

C'est en 1920 que l'Etat français a demandé à toutes les communes de France de construire un monument aux morts, en hommage aux anciens combattants, morts pour la France.

À la suite de cette décision, le monument aux morts de Montfaucon fut construit et un an plus tard, en 1921, inauguré.

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et dont le but est commun à celui des monuments aux morts : perpétuer le souvenir des soldats français et étrangers morts pour la France.

Comptant à ce jour près de 1681 comités locaux en France et plus de 250 000 membres actifs, le Souvenir Français est reconnu pour ses multiples missions à travers le monde : rénovations et chantiers en faveur de la mémoire, entretien des tombes et des monuments aux morts...

L'association joue un rôle fondamental dans l'ancrage mémoriel de la guerre de 1870 à 1914 car ses adhérents organisent des milliers d'initiatives et mobilisent de plus en plus de gens notamment des jeunes.

En juillet dernier, le chantier des jeunes a participé à une de ces initiatives : un chantier portant sur le Monument aux morts du village. Avec l'aide de Jean-Pierre Vérot, représentant local du Souvenir français du pays d'Ornans, Cassandre, Titouan, Maël, Emilien, Lucie et moi-même avons redonné un peu de vie à ce monument sur lequel on voyait que le temps était passé.



Ce projet était un travail minutieux car il nous était confié la tâche de repeindre chacune des lettres gravées dans la pierre qui constituent les noms de chacun des hommes du village de Montfaucon, morts pour la France. Nous avons également repeint les blasons et la croix de guerre, et Monsieur Vérot a pu réparer la palme et la redorer elle aussi.

C'est dans la bonne humeur et dans un sentiment profondément patriotique que ce projet s'est déroulé.

L'ensemble des jeunes, dont moi-même, ont été particulièrement investis dans cette réfection qui nous a fait prendre conscience que les soldats villageois ont participé à la guerre autant que les autres soldats et que grâce à eux, la France est maintenant libre et en paix.

Saskia Lévy

CIVISME : INTROUVABLE ?

Dans la nuit des 20 au 21 octobre... une belle tempête. Au petit matin, dans le village de nombreuses poubelles basculées... les déchets jonchant chaussées et trottoirs en de nombreux endroits... Jusque-là... pas de problèmes... mais nombre d'habitants ont redressé leur poubelle ... et sont partis vaquer à leurs occupations.

« Les déchets éparpillés sur le domaine public... je n'ai pas vu... ». Et pourtant, cela ne prend que quelques courtes minutes pour ramasser. Il est vrai que les employés municipaux sont là !!



A l'issue de la matinée de passage dans les rues, le véhicule municipal est bien rempli.

Dans nos rues repérera-t-on un peu de civisme ??

Pierre CONTOZ, Maire

NASIOLO GOSKOVA, NOUVEAU PRÉSIDENT DU FOOTBALL-CLUB

Au football-club, assemblée générale et conseil d'administration sont toujours des moments forts, suivis, avec des délibérations importantes.

Les bilans, moral, d'activités et financiers sont riches d'instruction sur la vie du club intercommunal fort de 350 licenciés.

Les élus des communes membres du SIVU-SAGES ont apprécié et l'on dit !

Le renouvellement des instances dirigeantes a vu les arrivées de Fabien DESSIRIER – Mathéo HALEJCIO - Aurélien MODICA – Quentin et Florent MULLATIER – Philippe RENARD, Téhiti et Hervé RIBERE (nouveau trésorier).



Après 6 années, Alexandre CONTOZ (devenant vice-président) a proposé au conseil d'administration d'élire NasioLO GOSKOVA (ancien vice-président) à la tête du club,

Passage de témoin dans la sérénité et la continuité entre Alexandre et NasioLO.

Et déjà pour le nouveau Président, la préparation des 50 ans du club.

La devise commune « Plusqu'un club... une famille ... ».

LA LOGE DES VERGERS INAUGUREE



Devant près de 100 villageois venus partager un jambon/salade, le président Thomas LECUPPE a bien résumé la démarche de l'association LES VERGERS, orientée vers une facilitation de la vie associative villageoise « l'efficacité, la joie, la fraternité, l'amitié sont présentes et bien visibles parmi vous tous... 10 ans de bénévolat arboricole sont fêtés lors d'une inauguration qui restera, pour longtemps, un bon souvenir à se remémorer. L'élan associatif et bénévole est bien là, il faut le faire perdurer et avec vous c'est encore du plaisir en perspective ».



Le maire a souligné combien la réalisation, au versant du château médiéval sur les anciennes vignes, était remarquable et justifiait bien de la présence de la commune aux côtés de l'association. « La loge accueillera nombre de villageois, visiteurs, randonneurs..., les activités pédagogiques pour le périscolaire et les classes de l'école y seront accueillies, autant que des manifestations villageoises... Félicitations et Merci »

La journée fut belle et animée : mini-trail, jeu de quilles, marche mystère, sciage au passe-partout...

Alain RICHARD

403

Rien à voir avec une voiture luxueuse des années 60, et pas d'avantage le numéro gagnant d'une tombola paroissiale de la Chevillote. Il s'agit du nombre de champignons exposés lors du salon du même nom qui a eu lieu dans notre village en octobre dernier.

Pour la sixième année, et chaque deuxième week-end d'octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Société d'Histoire Naturelle du Doubs présidée par Madame Nicole MORE-BIOT, pour une présentation particulièrement didactique autour du champignon.



En préalable, une inauguration à la hauteur de l'événement en présence de Ludovic FAGAUT, vice-Président du conseil départemental, du Maire de Montfaucon, et du conseil municipal.

Pour la parfaite réussite d'un tel événement, ce qui a été le cas, et pour que la présentation d'un nombre important de spécimens soit à son maximum, les membres de la SHND, tous cueilleurs chevronnés, experts en mycologie, ont sillonné les forêts de Franche-Comté 24 heures avant l'exposition, de la Haute-Saône au Haut-Doubs, de notre secteur Bisontin aux bois Jurassiens. C'est par cela que les nombreux visiteurs auront pu agrandir leurs connaissances en observant dans le détail le lactaire délicieux, le coprin chevelu, le psathyrelle hydrophile, le célèbre bolet, le galérina autumnalis et tous les autres que nous ne pouvons nommer ici.

Observer étant une chose, mieux savoir en étant une autre, les mycologues de la SHND n'ont jamais tari d'explications, se mettant à disposition de tous pour répondre à toutes les interrogations et étonnement des visiteurs et ainsi diffuser la connaissance pour un meilleur savoir.

Difficile néanmoins à tout retenir tant il s'agit d'une science qui demande de grandes qualités d'observations. L'amateurisme n'est pas de mise.

Ndr : En traînant l'oreille pour avoir toutes les infos du scientifique auprès de visiteurs attentifs, nous avons entendu que, pour être certain de l'espèce trouvée, il convenait, entre autres, d'être observateur de l'environnement proche du champignon : lieu, sol, arbres,... ne pas se satisfaire de la "belle mine et allure" du champignon. Remercions ici la SHND, sa Présidente et tous les scientifiques pour une exposition formatrice à divers titres, en précisant que cette association et "société savante" est née à Besançon en 1899.

Jacques TONNERRE



TAP : SPECTACLE DE MAGIE

Jeudi 21 octobre, tous les enfants de l'école ont été invités à un spectacle de magie offert par l'association des familles.



Aussi bien les petits que les grands ont été bluffés par tous les tours d'illusionnisme d'Erlina la Magicienne :

Magie animale : pigeons, chien

Mentalisme

Animation magique



La magicienne invitait les enfants à participer aux numéros présentés. Ils étaient très fiers de pouvoir être au-devant de la scène.



Merci encore à l'association des Familles pour cette journée enchantée juste avant les vacances d'automne.

L'équipe périscolaire

L'EGLISE ET SON PATRIMOINE

Nous en avons parlé lors de nos récentes parutions, c'est en partie chose faite

Le tableau d'Adrien RICHARD « La Vierge à l'Enfant » est depuis début octobre entre les mains des restaurateurs, du « **CENTRE REGIONAL DE RESTAURATION ET CONSERVATION DES ŒUVRES D'ART** » de Vesoul. Le tableau fera son retour en notre église courant juin 2022.

Concernant le tableau de la crucifixion, celui-ci est dès à présent en place dans le cœur de l'église. Une copie avait été réalisée, cette reproduction sera confiée au père Anthony CHOPARD pour le presbytère de Nancray.

Considérant que le patrimoine ne s'arrête pas nécessairement à ces deux tableaux, nous aurons prochainement la visite des services de la DRAC dans le but de visualiser d'autres éléments de l'église du village. Un espoir en cela; celui de détecter des objets pouvant faire l'objet d'une inscription au patrimoine.

JT

INFOS DIVERSES



APÉRO CONCERT

Notes et Touches organise une nouvelle édition de « l'Apéro concert » :
**VENDREDI 19
NOVEMBRE**
à partir de 19h à la salle d'accueil

Après une longue période d'absence, vous retrouverez enfin vos amis et connaissances autour d'une assiette de charcuterie et d'un verre de vin, tout en écoutant le duo pop/rock **Melody Maker**.

Ce duo « guitare, synthétiseur et chant » animera la soirée et vous permettra de terminer celle-ci en dansant (rock, salsa, lindy, etc)

Une prestation de grande qualité en perspective !
Entrée 5€ avec une boisson - Pass Sanitaire obligatoire

DERNIERS SOURIRES DE L'ETE INDIEN !

C'est Thérèse, habitante-admiratrice de la commune, qui nous a adressé cette photo, prise il y a quelques jours, du massif de la Vierge ...



Belles Cléomes appelées aussi « fleurs araignées ».

IL A 100 ANS

En 1921 la majeure partie des villages de France se voient dotés d'un monument du souvenir. Il s'agissait par cela de ne pas oublier ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Montfaucon a été de ceux-ci, ne jamais oublier.



Ils ont été nombreux ces hommes morts pour la France, environ 900 000 perdirent la vie au combat. Chiffre oublié ? Chiffre que nous ne citons pas suffisamment lors de nos cérémonies du souvenir.

Elément de pierre gravé des noms de jeunes hommes du village. Ils avaient à peine 18 ans, 20 ans pour certains, inhumés loin de leur terre natale. Soyons vigilants à parfaitement conserver ce que nos anciens ont fait réaliser. Restons attachés à ce patrimoine chargé de peines et de douleurs, vieux de 100 ans. Pour cela, formulons un espoir, celui de voir cet édifice traverser les temps à venir pour que les générations futures conservent la mémoire. Questions de respect, de remerciements.

L'ANNIVERSAIRE du CENTENAIRE

Ce prochain **11 novembre** sera l'anniversaire du monument érigé il y a 100 ans. (voir ci-dessus)

Pour cela et dans le cadre de la cérémonie habituelle à cette date, nous nous retrouverons en compagnie du Maire et élus à **10h30 devant le monument aux morts en présence :**

- D'un détachement militaire du 19ème génie.
- Des anciens combattants

Du conseil municipal des enfants de l'école du village.

Nous espérons que cet instant communal, national, aura l'honneur d'une présence villageoise à la hauteur des drames vécus par nos ancêtres.

ET UNE BELLE EXPOSITION 14/18

Dans le cadre de ces cérémonies, l'association AVALFORT propose une exposition « 14/18 Regards Comtois » au 46 rue du Comté de Montbéliard.

Accueil des scolaires :

mardi 9 novembre de 14h à 16h

Acueil du public :

Mercredi 10 et vendredi 12 novembre de 14h à 16h

Jeudi 11 et samedi 13 novembre de 10h à 12h

JT

AGENDA DU MOIS

■ **Dimanche 7 novembre** F.C.M.M.G.V

A 14h30, l'équipe C rencontre Quatre Monts

■ **Jeudi 11 novembre** Municipalité et Anciens Combattants

Manifestation patriotique et exposition (voir par ailleurs).

■ **Vendredi 19 novembre** Notes et Touches

Apéro concert (voir par ailleurs)

■ **Dimanche 14 novembre** F.C.M.M.G.V

A 10h, l'équipe D rencontre Quatre Monts 2.

■ **Samedi 20 novembre** LACIM

De 10h30 à 12h30, salle d'accueil, vente de choucroute. 10 € la part. (voir flyer).

■ **Dimanche 21 novembre** F.C.M.M.G.V

A 12h30, l'équipe C rencontre Espérance Besançon

A 14h30, l'équipe A rencontre Poligny

■ **Jeudi 25 novembre** Ludothèque – la Toupie

De 9h à 12h, salle Courbet.

■ **Samedi 27 novembre** Municipalité

Salle V. Hugo, la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Saône fête la Ste Barbe. Cérémonie précédée d'un rassemblement patriotique au Monument aux Morts avec les élus à 18h.

■ **Dimanche 28 novembre** F.C.M.M.G.V

A 10h, l'équipe D rencontre Espérance 2

A 14h30, l'équipe B rencontre Roche Novillars

■ **Dimanche 5 décembre** F.C.M.M.G.V

A 10h, l'équipe D rencontre Naisey

A 14h30, l'équipe A rencontre Fauverney

ETAT CIVIL

DECES

■ le 22 octobre, Charlotte MENEVEAU, 25 ans.

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir de 17 h à 18 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71
Courriel : mairie@montfaucon25.fr
Site : www.montfaucon25.fr (en cours de refonte)

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, M. Grandclaude
Membres extérieurs : Ch. Midali, JC Queuche
Crédit photos : P. Contoz., D. Chassaing, C. Peter, F. Vincent, JM VACELET, R. Savouret

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique